

2023/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2023/332

**Objet : Modification de la composition de la Commission Bourse aux projets**

**Séance du mercredi 22 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre, à 18 h 32, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 16 novembre 2023, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de membres**

En exercice : 34<sup>(1)</sup>

Présents à la séance : 24

Excusés

représentés : 9

Absent : 1

\* Arrivé à 18 h 38 avant le vote relatif au vœu de la commune en faveur de la paix au Proche-Orient

\*\* Arrivée à 18 h 52 avant le vote relatif au vœu de la commune en faveur de la paix au Proche-Orient

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Souad Medani, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Josiane Berrebi, Claudine Cordes, Omar Abbazi\*, Valérie Marion\*\*, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Séverin Yapou, Dounia Lebik, Pierrick Brousseau, Christian Amar Henni, José Peres, Sandanakichenin Djanarthany, Christine Tisserand

**Excusés représentés :**

Kykie Basseg à Souad Medani, Véronique Gauthier à Aurélie Monfils, Nicolas Fené à Annabelle Mallet, Denise Poezevara à Siegfried Van Waerbeke, Sylvie Deforges à Serge Mercieca, Sonia Schaeffer à Gilles Melin, Nejla Toptas à Sofiane Seridji, Jérémy Kawouk à Marcus M'Boudou, Claude Stillen à Christine Tisserand

**Absent :**

Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaule  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

(1) Nombre de membres en exercice porté à 34 compte tenu de la démission de Mme Karima Malki indiquée par M. Christian Amar Henni en début de séance et confirmée par la remise du courrier de démission

2023/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
22 novembre 2023  
DÉLIBÉRATION  
N°2023/332

**Objet : Modification de la composition de la  
Commission Bourse aux projets**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-21 et L2121-22,

**VU** le procès-verbal d'élection des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires établi à l'issue des opérations de vote du 2 mai 2021,

**VU** le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjointes, en date du 7 mai 2021,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2021/114 en date du 7 mai 2021 relative à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la Commission Bourse aux projets,

**VU** la démission de Madame Isabelle FLANDIN, Conseillère municipale de la liste « Ensemble » en date du 3 novembre 2022,

**CONSIDERANT** la nécessité de revoir la composition de la Commission Bourse aux projets afin de pourvoir le siège devenu vacant au sein de cette commission suite à la démission de Madame Isabelle FLANDIN,

**CONSIDERANT** que la ville de Ris-Orangis offre aux jeunes Rissois plusieurs dispositifs de soutien financier,

**CONSIDERANT** que cette Commission, présidée par le Maire ou son représentant comprend des membres de l'assemblée délibérante,

**CONSIDERANT** que les aides sont attribuées aux jeunes sur la base de l'avis de la commission bourse aux projets en charge d'instruire les dossiers,

**CONSIDERANT** que cette commission est consultative,

**CONSIDERANT** qu'aucune disposition n'impose pour la désignation des membres de cette commission le recours au vote à bulletin secret,

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,

**CONSIDERANT** les candidats,

**APRES DELIBERATION**

2023/

**DESIGNE A L'UNANIMITE** pour la liste « Ensemble » Monsieur José PERES pour siéger au sein de la Commission Bourse aux projets.

La composition de la Commission est donc la suivante :

- Pour la liste « Ris pour tous » : Kykie Basseg, Aurélie Monfils, Souad Medani, Nicolas Fené, Serge Mercieca
- Pour la liste « Ensemble » : José Peres
- Pour la liste « Ris en avant » : Christine Tisserand

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **29 NOV. 2023**

Publié le : **29 NOV. 2023**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne



**2023/**

MAIRIE DE  
MAYENNE